



Monsieur le Directeur Général Adjoint,

Nous regrettons l'annonce tardive de votre venue en remplacement de celle du Directeur Général et le temps imparti pour cet échange.

Pour autant, il nous a paru important de saisir cette occasion pour attirer votre attention et celle du DG sur quelques dossiers, relevant de sa compétence, sur lesquels les agents attendent urgemment des réponses, même si nous supposons que : quoique nous puissions dire vous le savez déjà et que pouvez-vous nous apprendre que nous n'aurions déjà dénoncé ou interpellé ?

Vous ne pouvez pas occulter que les agents des Finances Publiques ont été mobilisés dans le conflit sur le report de l'âge de départ à la retraite imposé unilatéralement par un Président jupitérien et ses vassaux. Cela entraîne d'ailleurs une inégalité de traitement dans les prélèvements des jours de grève au sein d'un même département et sur le territoire français. L'administration se targue de traiter les usagers de la même façon partout sur le territoire, mais elle n'applique pas les mêmes règles pour ses agents.

Vous ne pouvez pas méconnaître le mal-être des agents de la DGFIP qui ne peuvent assurer leur mission par manque de moyens humains, juridiques et applicatifs.

Pour 2023 le Ministère se félicite de supprimer seulement 850 emplois, mais nous tenons à rappeler les 50 000 emplois supprimés depuis 20 ans.

Pour le département des Alpes-Maritimes, ce sont encore 51 suppressions d'emplois en 2023 dont 16 relocalisations alors que notre population ne cesse d'augmenter et que nous sommes un département à fort enjeu fiscal.

Il n'est pas recevable pour nous OS, d'opposer à ces suppressions d'emplois les pseudo-solutions suivantes :

- le recrutement de postes non statutaires (contractuels, apprentis...) pouvant générer des tensions et mettre à bas à terme le statut des fonctionnaires de la DGFIP ;
- le télétravail à outrance, destructeur des collectifs de travail et moyen détourné pour l'État de faire des économies mesquines (indemnité forfaitaire à 2,88 euros par jour, plan de sobriété énergétique...) ;
- la création de services de masse comme les Centres de Contact, les Services de Gestion Comptable, les Centres de Gestion Financière, les pôles nationaux...
- l'intelligence artificielle censée remplacer l'intelligence humaine, dont nous connaissons les résultats discutables (foncier innovant, Data Mining, ...) ;
- le remplacement ou la modernisation d'outils informatiques considérés comme obsolètes, qui s'avèrent inopérants à la date de démarrage prévue (MOUV'RH, SURF, D2C, ...) ou inadaptés (ex. TOIP, migration de navigateurs rendant le fonctionnement de **certaines applications défaillant**).

Vous ne pouvez pas ignorer les revendications de nos collègues sur le manque de reconnaissance alors qu'ils sont investis au quotidien dans leur mission et qu'ils absorbent depuis des années des réformes incessantes. La dernière en date GMBI qui va faire exploser les services fonciers et une partie des SIP.

Et dans le même temps, nos collègues ont subi :

- Des pertes de pouvoir d'achat depuis 10 ans, encore plus accentuées en cette période d'inflation galopante, sans que la piètre revalorisation du point d'indice en 2022 ne vienne remédier à cette injustice.
- Des plans de qualification (concours, liste d'aptitude, tableau d'avancement) insuffisants depuis de trop nombreuses années et souvent accompagnés de mobilités forcées qui pénalisent en premier lieu, les femmes.
- Des tassements de leur grille de rémunérations entraînant une faible attractivité de notre administration.

Vous ne pouvez pas sous-estimer l'investissement des agents de la DGFIP qui ont été impactés par les réformes incessantes, des réorganisations administratives contestées et des mobilités imposées (NRP, Fusions, démétropolisations, ...). Cet investissement reconnu lors de la crise sanitaire a été salué par nos ministres de tutelle.

Vous ne pouvez pas ignorer que la motivation des agents est en recul au regard des différents baromètres que vous diligentez. La conscience professionnelle des agents qui, jusque-là a constitué le ciment de notre administration, est l'ultime barrière à l'effondrement de notre service public, sans compter qu'ils mesurent l'absence de reconnaissance de leur hiérarchie.

Vous ne pouvez pas rester aveugle face à la souffrance de plus en plus prégnante chez nos collègues, corrélée à des pertes de repères dans l'accomplissement de leurs missions et à des inquiétudes sur l'avenir incertain de leur service.

Les conditions de travail dégradées créent des risques psycho-sociaux, renforcent le mal être des agents et leur perte d'intérêt pour les missions au quotidien. Ce que nous, OS, constatons régulièrement dans les DUERP et lors des séances du CHSCT, instance qui nous le déplorons n'existe plus en tant que telle.

Ainsi, il ne suffit pas de remercier le professionnalisme des agents une fois par an lors des différents vœux.

Remerciez-les par des actes : revalorisation de leurs rémunérations, recrutement de personnels sous statut, renforcement de leur sécurité au travail, augmentation des taux de promotion, pérennisation de l'action sociale.

Nous vous demandons également de défendre une nouvelle fois le dossier de l'indemnité de résidence à 3% pour notre département, sujet que nous ne cessons d'évoquer au bénéfice de tous les fonctionnaires maralpins.

Les représentants des sections Finances Publiques FO, CGT, SOLIDAIRES et CFDT des Alpes-Maritimes.

Le jeudi 11 mai 2023